

CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL

Entre les soussignés

LE PROPRIETAIRE :

Nom de l'entreprise: BML LOCATIONS

Adresse: 3 Allée des lavandes 69160 Tassin la demi lune

Téléphone: 0643205836

Adresse email: contact@locations.com

ci-après désigné « le Propriétaire » qui possède le bien décrit à l'article 1.

Et

LE LOCATAIRE :

Nom de l'association : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse email : _____

ci-après désigné « le Locataire » qui loue le bien décrit à l'article 1.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

NOM DU OU DES BIENS MIS EN LOCATION

L'emprunteur (ou son représentant) est tenu d'être présent lors de la prise en charge et de la restitution du matériel pour la vérification de celui-ci. Aucun matériel ne doit être déposé sans vérification.

Désignation :

ARTICLE 2

DURÉE DU CONTRAT

La location commence au retrait du bien : le à h La

location prend fin à la restitution du bien : le à h

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

ARTICLE 3

CONDITIONS FINANCIÈRES

Cette location prendra effet dès réception de ce contrat correctement rempli et signé et d'un chèque ou virement de réservation de 30% du montant total TTC soit euros

ARTICLE 4

DOMMAGES (DÉGATS, PERTE ET VOL) ET RESPONSABILITÉS

Jusqu'à la restitution du bien, le locataire s'engage à :

- ☑ respecter toutes les règles d'utilisation du bien, prendre soin du bien et veiller à l'intégralité du bien,
- ☑ utiliser le bien à des fins légales, ne pas le céder, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier,
- ☑ être le responsable exclusif du bien et être le seul gardien du bien,
 - ☑ connaître toutes les précautions d'utilisation et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre relatives à l'utilisation du bien,
- ☑ être titulaire d'une assurance en responsabilité civile qui garantit les conséquences de l'utilisation du bien,

Pendant la période de location du bien, le Propriétaire est dégagé de toute responsabilité concernant le bien et son utilisation. Les dommages occasionnés par le locataire seront à sa charge.

Fait à TASSIN, le en deux exemplaires

Mention Lu et Approuvé et signature: